



## LOUIS XV (1710-1774)

### Hécatombe chez les Bourbons

Le petit Louis est le troisième fils de Louis de France, duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie, et, par conséquent, l'arrière-petit-fils de Louis XIV.

A la mort de Louis XIV, en 1715, le jeune Louis XV, âgé de cinq ans, apparaît comme l'enfant du miracle destiné à sauver la dynastie sur le point de s'éteindre après la terrible série de deuils qui a frappé la descendance de son arrière-grand-père, le roi Louis XIV.

Le grand-père de Louis XV, Louis de France, appelé le « grand dauphin », qui est le fils de Louis XIV meurt de la variole le 14 avril 1711, à l'âge de 40 ans.



Avant lui, son petit frère Philippe-Charles de France, duc d'Anjou, est emporté par une infection de la poitrine le 10 juillet 1671, et, le dernier de ses frères, Louis-François de France, né le 14 juin 1672 ne survit que cinq mois. Une véritable hécatombe.

C'est ainsi que le jeune Louis XV, se retrouve prétendant à la couronne de France. Il sera aimé par les Français, au moins jusqu'en 1750, comme aucun roi, sauf peut-être Henri IV.

### L'enfance de Louis XV

Elevé d'abord par sa gouvernante, Mme la duchesse de Ventadour, l'enfant, émotif et secret, est confié à l'âge de sept ans, à un gouverneur, le maréchal de Villeroi, qui lui fait subir les contraintes de l'étiquette au cours de cérémonies interminables et lui apprend à dissimuler ses sentiments et à refouler sa timidité.

Le jeune souverain en gardera un air froid et majestueux, mais aussi, par réaction, le goût de l'intimité. En revanche, il bénéficie d'une excellente instruction auprès du futur cardinal de Fleury, qui développe chez son élève le goût des sciences et des techniques.

A onze ans, Louis XV est fiancé à une des filles de Philippe V d'Espagne. Il est sacré à Reims l'année suivante et proclamé majeur le 15 février 1723. Il va cependant, attendre vingt années avant de manifester le désir de gouverner personnellement.

Après la mort du Régent le 2 décembre 1723, le pouvoir passe à un descendant du Grand Condé, le duc de Bourbon. Inquiet au sujet de la santé du roi, redoutant une disparition qui amènerait sur le trône le fils du duc d'Orléans qu'il n'aime pas, le ministre renvoie l'infante et, en 1725, marie Louis XV à la fille d'un roi de Pologne détrôné. Marie Leczynska, de sept ans son aînée et déjà capable d'avoir des enfants.



En juin 1726, fort de l'autorité nouvelle acquise par le mariage, Louis XV procède à un coup d'éclat et disgracie le duc de Bourbon.

En dépit des recommandations de Louis XIV : «Écoutez, consultez votre Conseil, mais décidez». Il ne se résout pas à régner seul et appelle au pouvoir son vieux précepteur, le cardinal de Fleury.

Ce ministère coïncide avec la période la plus calme et la plus prospère du règne, en dépit de la reprise de l'agitation janséniste (c'est l'époque des «convulsionnaires de Saint-Médard») et parlementaire.

A l'alliance anglaise, le cardinal réussit à joindre l'alliance espagnole en 1729, Il ne peut cependant s'empêcher de participer à la guerre de la Succession de Pologne en soutenant le beau-père du roi, Stanislas Leczynski, contre l'électeur de Saxe, Auguste III, lui-même aidé par la Russie et l'Autriche.

Après quelques victoires françaises sur les Autrichiens en Milanais, un traité est signé à Vienne en 1738 : Stanislas renonce à la Pologne mais reçoit la Lorraine, qui sera, à sa mort, rattachée à la France.

## **Louis XV prend les rênes du pouvoir**

A la mort du cardinal de Fleury en 1743, Louis XV vient d'avoir trente trois ans et le règne personnel commence. Le jeune souverain possède de brillantes qualités, Il est intelligent, fin, généreux, sensible, cultivé et Il ne manque pas de courage.

Il le manifeste à Fontenoy et sera le dernier roi-soldat de France. Malheureusement, si son précepteur a su lui donner un excellent jugement, il n'a pas su forger sa volonté. Louis XV est timide, manque de confiance en soi.

S'il a une bonne connaissance des dossiers et une grande lucidité, il n'ose pas toujours trancher, décider, mais quand il se résout à l'action, estimant le bien de l'Etat en jeu, il le fait avec une dureté qui étonne.





Il a souvent recours à une diplomatie occulte fort intelligente par le moyen d'agents qui font partie du *Secret du roi*. Au début, il s'entoure, de bons administrateurs, comme d'Argenson ou Machault d'Arnouville. Louis XV est alors le "bien-aimé» des Français.

## Louis XV, la politique et les femmes

Au départ, son union avec Marie Leczynska est heureuse. Mais la reine finit par se lasser de ses grossesses répétées et le roi multiplie les infidélités à l'exemple, d'ailleurs, de la société d'alors.

Il éprouve d'abord une passion pour la comtesse de Mailly, puis pour ses trois sœurs, dont la duchesse de Châteauroux. Enfin, en 1746, débute sa longue liaison avec Mme de Pompadour.

Celle-ci intervient dans la politique, soutient les Encyclopédistes, donne une importante impulsion aux arts, mais, à partir de 1750, elle n'est plus qu'une amie. Le roi se contente alors d'amours passagères avant sa liaison avec Mme du Barry.

La principale affaire du début du règne personnel est la guerre de la Succession d'Autriche.



En dépit des victoires de Maurice de Saxe, le conflit se termine sans avantages pour la France par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Mais le conflit provoque le désarroi des finances royales.

Le roi appuie alors la politique fiscale du contrôleur général Machault d'Arnouville, qui, décide, en 1749, d'appliquer un impôt d'un vingtième sur tous les revenus. Ce projet se heurte à la résistance de la noblesse et du clergé, soutenus par les parlements, soucieux de garder leurs privilèges.

L'opposition est alimentée par le renouveau de la crise janséniste et par le début de la publication de l'*Encyclopédie* en 1751. Devant cette levée de boucliers, le roi hésite. Il n'ose braver l'opinion et fait preuve de versatilité.

S'il fait condamner l'*Encyclopédie* sans l'évoquer son privilège, il suspend l'application du vingtième pour le clergé, exile, puis rappelle le Parlement en 1753. Il perd ainsi l'occasion de régler le problème financier et d'assurer l'avenir de la monarchie.



## De 1754 à 1770

En 1754, Louis XV gouverne en personne depuis plus de dix ans. Mais en cédant devant le Parlement en invitant Machault d'Arnouville à abandonner les Finances pour la Marine, le roi laisse passer une excellente occasion d'assurer l'équilibre financier de la monarchie. Par manque de confiance en soi, il va pratiquer une politique hésitante et compromettre l'avenir du régime.



A l'extérieur, la France se trouve engagée, à partir de 1756, dans la guerre de Sept Ans. Obligée de lutter à la fois sur le continent et sur mer, elle va accumuler les défaites et perdre, au désastreux traité de Paris de 1763, ses possessions coloniales.

En attendant, la guerre aggrave les difficultés financières, il faut créer un second vingtième, multiplier les emprunts. En 1759, le contrôleur général Silhouette se voit contraint d'établir des taxes sur les signes extérieurs de richesse, ce qui soulève une tempête de protestations. L'aggravation du déficit continuera.

Les revers militaires, le délabrement des finances nourrissent une intense fermentation intérieure. Plus que jamais, le Parlement se trouve à la tête de l'opposition. Au nom du gallicanisme, il porte la lutte sur le plan religieux et soutient à fond les jansénistes.

Excédé, Louis XV supprime de nombreuses charges et exile les conseillers les plus audacieux en décembre 1756. Ce geste d'autorité sera sans lendemain.

L'attentat de Damiers le 5 janvier 1757 amène le roi à se rapprocher de l'opinion et du Parlement, et, à sacrifier définitivement d'Argenson et Machault d'Arnouville. L'année suivante, le roi fait appel au duc de Choiseul.

Sur le plan extérieur, celui-ci exerce une influence bénéfique, essayant de libérer la France de ses engagements continentaux. Il annexe la Lorraine en 1766 et achète aux Génois la Corse en 1768.

A l'intérieur, son action est plus discutable. Choiseul joue la carte de l'apaisement, Il assure la publication de l'*Encyclopédie* et s'associe à la campagne menée par les parlements contre les jésuites, dont la compagnie est supprimée en 1764. Ces concessions renforcent l'audace des cours souveraines, en dépit d'erreurs Judiciaires retentissantes, comme l'affaire Calas, ou d'actes d'intransigeance, comme l'exécution du chevalier de La Barre.

En Bretagne, le Parlement entre en rébellion contre le gouverneur, le duc d'Aiguillon, que Choiseul finit par désavouer et dont le Parlement de Paris entreprend le procès, malgré l'opposition du roi. En 1770, la situation de la monarchie est des plus sérieuses. L'autorité est bafouée, les parlements sont en révolte ouverte, les finances en désarroi.

## De 1770 à 1774

En 1770, la situation de la monarchie est inquiétante. Avec les incidents de Rennes et le procès du duc d'Aiguillon, entrepris par la Cour de Paris en dépit de l'interdiction du roi, les parlements sont en rébellion ouverte, soutenus par toute une partie de l'opinion. La politique

de Choiseul, toute de complaisance à l'égard des idées nouvelles, fait faillite.

Louis XV se décide enfin à réagir et à sacrifier son ministre, détesté par la comtesse du Barry. A l'occasion d'un litige concernant les îles Falkland (ou Malouines), qui risque de déboucher sur une guerre opposant la France et l'Espagne à l'Angleterre, le roi disgracie Choiseul le 24 décembre 1770.

Il fait alors appel aux partisans d'une politique d'autorité, ceux que l'opinion appelle le *Triumvirat* : Maupeou (chancelier), l'abbé Terray (Finances) et le duc d'Aiguillon (Affaires extérieures).

Devant l'insolence du Parlement de Paris, muré dans son intransigeance, Maupeou fait exiler cent trente conseillers, confisque leurs charges et crée à la place du Parlement de Paris une cour provisoire de justice. En dépit des protestations d'une partie de l'opinion, il fait décider, en février 1771, une refonte complète du système judiciaire. Les juges sont maintenant nommés et payés par le roi.

La disparition de la vénalité des charges supprime les «épices». Le ressort trop vaste du Parlement de Paris est partagé entre six conseils supérieurs.



La Cour des aides disparaît. D'autres modifications concernent les parlements de province.

La réforme reçoit un bon accueil d'une partie de l'opinion, satisfaite du nouveau système, et même des philosophes, qui n'ont pas pardonné l'intolérance religieuse des magistrats, leurs poursuites contre l'*Encyclopédie* et des erreurs Judiciaires comme l'affaire Calas. Mais les privilégiés ne désarment pas et l'esprit de contestation gagne les classes populaires des villes et les états provinciaux.

Tous les mécomptes sont exploités, telle partage le la Pologne en 1772, représenté comme une humiliation.

Le principe de la monarchie reste cependant intact et le soutien du roi au Triumvirat laisse prévoir de nouvelles réformes susceptibles de réaliser une refonte complète de l'absolutisme. Mais la mort prématurée de Louis XV va compromettre l'avenir de la royauté.

A la fin d'avril 1774, le roi est atteint de la variole et meurt le 10 mai, après une terrible agonie. Au moment de sa disparition, il a perdu l'affection de ses sujets. En fait, Louis XV, fut loin d'être le prince inconscient et débauche qu'on a parfois dépeint.

Travailleur, consciencieux, mais indécis, il n'a pu, mal soutenu par ceux dont les courtes vues préparaient sa perte, restaurer dans une conjoncture difficile, le régime, bien qu'il en vit lucidement les remèdes.

**Gallicanisme** : il s'agit d'une doctrine religieuse et politique cherchant à promouvoir l'organisation de l'Église catholique en France de façon largement autonome par rapport au pape.

**Jansénisme** : mouvement religieux, puis politique, qui se développe aux XVIIe et XVIIIe siècles, principalement en France, en réaction à certaines évolutions de l'Église catholique et à l'absolutisme royal

L'*Encyclopédie* ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers est une encyclopédie française, éditée de 1751 à 1772 sous la direction de Diderot et D'Alembert.

<http://www.alex-bernardini.fr/histoire/Louis-XV.php>